

Extinction progressive du réseau LTE en Charente-Maritime

Le réseau **LTE (Long Term Evolution)**, anciennement Wimax, utilisé dans certaines zones pour l'accès à Internet via des antennes radio, va progressivement être mis hors service en Charente-Maritime.

Cette évolution s'inscrit dans un cadre **réglementaire national**, fixé par l'**ARCEP** (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), qui prévoit la restitution des fréquences LTE afin de favoriser notamment le déploiement de la technologie **5G**.

L'extinction du réseau LTE dans le département interviendra **progressivement entre le 31 mars et le 30 juin 2026**, selon les secteurs concernés.

Les usagers utilisant cette technologie sont invités à **anticiper cette évolution**, notamment en vérifiant leur éligibilité à la fibre optique et en se rapprochant de leur opérateur.

 **Plus d'informations** disponibles sur le site : **www.17-Numérique**

 Un numéro d'information est également à disposition : **08 10 17 00 17** (*service 0,05 € / min + prix d'un appel*)